



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Acquisition des terrains cadastrés section AX n° 207 et AW n° 138 et n° 139

DEL-2020-102

Numéro de la délibération : 2020/102

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 16/11/2020

Date de convocation du conseil : 10/11/2020

Date d'affichage de la convocation : 10/11/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Étaient représentés : M. LE BRIS Gabriel par M. JESTIN Hervé, Mme LE TUTOUR Maryvonne par M. GUILLOT Georges-Yves

Acquisition des terrains cadastrés section AX n° 207 et AW n° 138 et n° 139

Cette délibération annule et remplace la délibération portant sur le même objet du 15 juillet 2020 (erreur sur les références de parcelles)

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Il est proposé d'acquérir les terrains cadastrés section AX n° 207 et AW n° 138 et n° 139 auprès des consorts Léauté, Perrollaz, Piou, Onno et Bazin, d'une contenance respective de 5 205 m², 70 m² et 68 m².

Le terrain n° 207 sera destiné à accueillir un bassin de rétention des eaux pluviales. Les propriétaires souhaitent inclure dans la vente les parcelles 138 et 139.

Après négociation, il ressort un prix d'achat de 4,20€ TTC le m² pour l'ensemble.

Le prix d'achat global ressort à 22 440,60€ TTC.

Nous vous proposons :

- D'acquérir les terrains susvisés au prix de 4,20€ TTC le m² ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer l'acte à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 17 novembre 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**